

**INTERVENTION DU CHEF DE LA DELEGATION ALGERIENNE
MME TAOUS FEROUKHI, AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT
CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'AIEA SUR LA SÛRETÉ NUCLEAIRE**

Vienne, le 21 Juin 2011

Monsieur le Président,

Je voudrais, au nom de la délégation algérienne, vous féliciter chaleureusement pour votre présidence avisée de la présente Conférence ministérielle de l'AIEA sur la sûreté nucléaire consacrée à l'accident de Fukushima, organisée à l'initiative du Directeur Général, Yukia Amano.

Je saisis cette occasion pour renouveler nos sincères condoléances aux Autorités Japonaises et aux familles des victimes de la catastrophe naturelle inédite qui a endeuillé le Japon que nous assurons de notre sympathie et solidarité.

Nos présentes assises se veulent une réponse collective aux préoccupations légitimes de l'opinion publique suscitée par ce terrible accident dont le caractère transnational plaide pour le raffermissement du rôle de l'AIEA en matière de coopération internationale pour la promotion de la sûreté nucléaire.

A cet égard, l'adoption par acclamation de la Déclaration politique est un message fort qui atteste de la volonté de la Communauté internationale d'œuvrer, résolument, à la consolidation du régime international de sûreté nucléaire pour le rendre plus apte à réagir à des conditions extrêmes pouvant être provoquées par des aléas naturels ou des facteurs humains.

L'Algérie se félicite de cet engagement collectif pour des efforts supplémentaires destinés à relever le défi que font peser les risques et menaces invisibles, inodores et sans saveur des radiations sur la santé humaine et l'environnement. Ce qui se traduira par un accroissement de l'assistance technique de l'Agence pour aider à l'enracinement de la culture de la sûreté, notamment, la promotion d'Autorités nationales de régulation, chargées de veiller à une mise en œuvre rigoureuse des standards et normes internationales de sûreté.

Le consensus qui s'est dégagé pour l'introduction d'améliorations dans la méthodologie et le fonctionnement du régime actuel de sûreté, facilitera la prochaine étape qui consiste en l'identification de mesures concrètes à même d'atteindre cet objectif qualitatif, comme proposé dans le projet de plan d'action élaboré en consultation avec les Etats Membres.

L'Algérie participera à l'exercice d'évaluation de toutes les propositions et suggestions d'amélioration, y compris celles évoquées dans le rapport préliminaire du Gouvernement japonais et celui de la mission d'information de l'AIEA qui s'est rendue à Fukushima. Dans cette perspective, un cadre transparent tout comme un partage de l'information reposant sur des critères scientifiques et techniques, seront autant de gages pour une acceptation universelle des plus hauts standards de sûreté nucléaire.

En effet, l'ensemble des Etats membres sont directement concernés par la préparation des réponses d'urgence à apporter en cas d'accident nucléaire mettant en jeu, non seulement les technologies, dispositifs et process scientifiques et techniques des centrales nucléaires, mais aussi la responsabilité Etat/Autorité réglementaire/Opérateur, la protection des centrales nucléaires, la coordination au niveau national et international, la communication avec le public et la coopération entre les Organisation internationales et les Agences du système des Nations Unies.

Dans l'intervalle, et en attendant l'introduction des améliorations souhaitées dans le régime international de sûreté en vigueur, il importe d'œuvrer à une application universelle des standards et principes fondamentaux de sûreté, des Conventions internationales de sûreté et des deux Codes de conduite, édictés par l'AIEA.

De même qu'il serait utile d'envisager, d'ores et déjà, des missions d'examen par les Pairs ainsi que des examens systématiques et réguliers des centrales nucléaires en opération dans le monde, en particulier, celles situées sur le pourtour méditerranéen, la zone d'appartenance géographique de l'Algérie. Les résultats de ces évaluations, devraient être portés à la connaissance de tous les Etats membres, sur la base de modalités à convenir.

En tant que Partie à la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, l'Algérie a communiqué au Centre des Incidents d'Urgence de l'AIEA, les résultats des analyses des prélèvements d'air effectués, à Alger, durant la période du 30 Mars au 26 Avril 2011 qui ont révélé la présence de particules infimes d'éléments radioactifs provenant de l'accident de Fukushima. Dans ce contexte, les Autorités algériennes ont décidé d'adopter une approche globale et intégrée en matière de sûreté nucléaire, en dotant de plans d'urgence toutes les installations nucléaires y compris les utilisateurs de sources radioactives, dont l'application sera régie par un texte réglementaire qui sera promulgué sous peu.

Par ailleurs, le renforcement de l'infrastructure nationale de radioprotection, y compris la sûreté des deux réacteurs de recherche, se poursuit au titre de la mise en œuvre des recommandations de la mission RASSIA de l'AIEA effectuée en 2007.

Je saisis cette opportunité pour exprimer ma gratitude au Département de la sûreté et de la sécurité nucléaire de l'AIEA pour la conclusion, en Février 2011, d'un plan de formation de 30 formateurs Algériens durant la période 2011-2013, ainsi qu'au

Département de la Coopération Technique de l'Agence, pour l'établissement de l'Institut Algérien de Génie Nucléaire (IAGN) qui dispensera des formations spécialisées, entre autres dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique, y compris au niveau régional.

Monsieur le Président,

La délégation algérienne poursuivra sa participation constructive afin de permettre à la prochaine Conférence générale de l'AIEA, d'adopter un plan d'action équilibré, répondant aux impératifs de sûreté, respectueux des droits légitimes des Etats Parties au TNP pour les utilisations de l'atome au service du développement socioéconomique.

Pour de nombreux Etats Membres, dont l'Algérie, le nucléaire civil est une option de long terme au titre de leur politique de mix énergétique. Ce choix signifie que l'énergie nucléaire continuera d'être perçue comme une source d'énergie renouvelable et propre, dont les techniques et technologies participent de façon significative au bien être des populations partout dans le monde.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'attachement de l'Algérie au rôle de l'AIEA en tant que Forum irremplaçable pour l'émergence d'un consensus international post-Fukushima, sur ce qui devrait être le ~~niveau élevé~~ ^{SYSTEME} de sûreté pour la protection de la population et de l'environnement des effets indésirables des rayonnements ionisants.

Je vous remercie.